



VILLE DE / TOWN OF

BARKMERE

L'Écho de Barkmere – décembre 2025

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue samedi le 13 décembre 2025 :

ANNONCES

Après la séance du Conseil, nous avons reçu la bien triste nouvelle que l'un des plus illustres membres et pilier de notre communauté, Gordon Miller, nous a quitté durant la nuit de samedi à dimanche, le 14 décembre.

Gordon laisse dans le deuil son épouse Lillian; ses quatre enfants Lynn (Ghislain), Mike (Mary), Johanne (Stéphane), Pete (Lorie); ses petits enfants Alexie, Cedric (Molly), Jeremy (Kevin), Jessica, William (Vanessa), Maxime (Karen), Megan (Frédéric), Liam (Laura), Cameron, Olivia; arrières-petits-enfants Élodie, Emric, Nathen, Noah, Sloane.

Au nom de toute la communauté de Bark Lake et Barkmere, nous leur exprimons toutes nos condoléances et notre support.

CARNAVAL D'HIVER DU 100^E ANNIVERSAIRE

M. Stuart Jack, co-président du comité organisateur des festivités du 100^e anniversaire de Barkmere, est venu présenter le calendrier des événements ainsi que la répartition du montant budgété par le Conseil pour la célébration du centenaire.

Le prochain événement sera le carnaval d'hiver, qui se tiendra le 7 février si la température le permet, sur la glace de la baie Miller. Les détails des activités sont présentés par le conseiller Grant Elliot dans le bulletin municipal. Une bonne occasion de voir le Lac des Écorces dans son costume hivernal de neige et de glace, si vous ne l'avez jamais vu.

CALENDRIER DES SÉANCES

Les séances du Conseil continueront de se tenir en général le deuxième samedi de chaque mois. En janvier, le Conseil se réunira samedi le 17, pour donner plus de temps à l'administration après le congé des Fêtes

et l'envoi des comptes de taxes. En février, les membres du Conseil ont souhaité faire coïncider la séance avec la journée du Carnaval d'hiver, soit le 7 février.

ADOPTION DU BUDGET 2026

Le Conseil a adopté le budget de la Ville pour 2026. Malgré une augmentation des dépenses régionales, la taxe générale n'augmentera que de 0,5%. Plus de détails dans le bulletin Automne/Hiver 2025-2026.

DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL ET GUIGNOLÉE

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui étaient présentes lors de cette dernière séance du conseil de l'année. Grâce à votre générosité, un montant total de 480 \$ a été amassé pour la guignolée, une initiative essentielle qui vient en aide aux familles de notre région.

FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

L'hôtel de ville sera fermé à partir du vendredi 19 décembre pour la période des Fêtes et rouvrira mardi le 6 janvier. Le maire a souhaité un bon congé des Fêtes aux employés municipaux et les a félicités pour leur excellent travail en 2025.

CONSEIL DE LA MRC DES LAURENTIDES

Sept nouveaux maires ont participé pour la première fois à la séance du Conseil, mais aucune mairesse. Il ne reste donc que trois maresses au Conseil, ce qui est un peu désolant et loin de la parité souhaitée.

Le préfet Marc L'Heureux et la préfète adjointe Kimberly Meyer ont été reconduits dans leur fonctions.

Le maire Trépanier va continuer à siéger aux comités de planification (urbanisme) et multi-ressources (terres publiques) ainsi qu'au comité PADF (aménagement durable des forêts).

L'administration de la MRC, un peu à la dernière minute, a introduit une modification importante au budget, pour y inclure une participation de financière à hauteur de 750 000\$ dans un nouveau centre d'hébergement pour les itinérants à être construits à Sainte-Agathe-des-Monts, un projet d'environ 12 millions de dollars au total. L'effet sur les quotes-parts des municipalités est important, l'augmentation pour Barkmere passant de moins de 4% à près de 7%.

En majorité, les maires se sont montrés en faveur d'aider les moins fortunés de la région, mais ont déplorer encore une fois le désistement du gouvernement provincial de ses responsabilités au niveau de la santé, de l'éducation et des affaires sociales. Ceci force les municipalités à taxer les contribuables davantage pour maintenir des services dans la communauté, comme les équipements hospitaliers, les cours d'écoles et maintenant un centre d'accueil pour les sans-logis.

Pour plus de détails, consultez le procès-verbal de la réunion du Conseil qui sera affiché sur le site Web de la Ville une fois qu'il sera ratifié, généralement quelques jours suivant la prochaine réunion du Conseil.



Sapin de noël au centre communautaire

Photo par : Grant Elliott